



Compte rendu du CSAL du 30 avril 2025

Ce CSAL qui aborde notamment les suppressions d'emplois pour 2025 a été boycotté en 1ère instance par les organisations syndicales.

Pour cette 2ème convocation, les élus CGT Finances Publiques 64 ont décidé d'y siéger et ont proposé aux organisations syndicales présentes une initiative de liminaire intersyndicale.

Bien évidemment, notre participation à ce CSAL ne cautionne en rien les points inscrits à l'ordre du jour.

Dans le cas contraire, face à tous les projets de restructuration régulièrement imposés par la direction, il serait nécessaire de boycotter toutes les instances!

Déclaration liminaire des élus FO, CGT et CFDT Finances Publiques 64 au CSAL du 30/04/2025 2ème convocation

Monsieur le Président,

Depuis la fusion en 2008, le sort de la DGFIP était scellé structurellement et humainement parlant. Cette fusion subie n'a engendré que des restructurations faisant disparaître au passage de nombreux postes, services, des missions, et surtout des emplois.

Elle a généré des pertes de repères et de sens pour les agents induisant une dégradation lente, continue et inexorable de leurs conditions de travail.

Ces mêmes emplois permettant de maintenir vis à vis des usagers, un service public de proximité et de qualité.

Le mot d'ordre était connu, diviser pour mieux régner !

Haro sur la filière gestion publique. Exit la GP, via le NRP, des Trésoreries remplacées par des ersatzs de service public dont les acronymes ressemblent fortement à des maladies considérées comme honteuses EFS, MFS.

Certains ont cru à tort être épargnés, et ce fut haro sur la filière fiscale !

Bonjour les fusions (structures, missions) dans de nombreux services (SIP, SIE, SPF, etc.), ainsi que les tours de magie avec le PAS...

Si elle avait été candidate, la DGFIP aurait reçu le Mandrake d'or !

Un ancien directeur « visionnaire » appréhendait que la Ddfip64 devienne une coquille vide face aux restructurations internes (service de la dépense, produits divers, RH). Aussi, voyait-il dans les « services relocalisés » une opportunité de « repeuplement » de la Ddfip64.

Avec tambour et trompette, un premier CDC est arrivé.

Un partenaire particulier, « vitrine » de la DDFiP 64 dont les ministres se sont rendus à tour de rôle sur place comme on se rend à Canossa.

Un deuxième est arrivé, moins sponsorisé, budgétairement parlant, qui se trouve aujourd'hui victime de la densification des mètres carrés et de nombreuses nuisances sonores.

Un troisième PNSR, dissimulé aux yeux des usagers et donc placé en arrière-boutique.

Monsieur le Président les OS présentes à ce CSA, ne chercheront jamais à opposer les agents entre eux et vous invite à installer nos collègues dans des conditions de travail optimales.

Il ne s'agit pas de déshabiller Paul pour habiller Jacques.

Le gouvernement sait au besoin, quand il le faut, trouver des sources de financement.

Sur un plan humain, nombreux ont été les sacrifices.

Ballottés par les incessantes restructurations, de nombreux collègues ont connu une perte de sens dans leur travail et un manque de reconnaissance professionnelle.

Au-delà des paroles et félicitations de fin d'année, qu'avons-nous obtenu en retour ?

- la non-augmentation du point d'indice et donc une perte de salaire de 25 % depuis 2000 ;
- le yo-yo des jours de carence et la perte de 10 % du salaire en cas de maladie ;
- l'allongement de la durée des cotisations (travailler plus longtemps pour gagner moins à la retraite) ;
- l'instauration d'une responsabilité pécuniaire ;
- la suppression de la GIPA ;
- la notation revue et corrigée qui ressemble fortement au jeu du morpion ;
- la suppression des ponts naturels ;
- la précarité du statut de contractuel ;
- le détricotage des règles de gestion du personnel dont les premières victimes sont les cadres A.

Désormais, les garanties induites de la réussite au concours ne sont plus suffisantes. Il faudra en sus, montrer « patte blanche » à l'appui d'un CV et d'une lettre de motivation.

Le niveau local n'est pas en reste avec le « carcan » fixé autour du télétravail et le démantèlement programmé de l'EDR. Rappelons que nos collègues de l'EDR outre leur compétence professionnelle, apportent une bouffée d'oxygène à des unités en souffrance.

L'année 2025 était annoncée comme une année blanche en termes de suppressions d'emplois. En lieu et place, nous subissons 550 suppressions d'emplois supplémentaires, comme quoi, « la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée ».

Provocation ultime, désormais ce sujet figure en simple point d'information à l'ordre du jour de ce CSAL. La question de l'emploi, serait-elle devenue une question accessoire comme celle des salaires ?

Monsieur le Président, les OS présentes aujourd'hui à ce CSAL sont déterminées comme jamais à faire entendre la voix de nos collègues, agacés, meurtris, désorientés, parfois même résignés, mais toujours professionnels.

Monsieur le Président, cette incompréhension des réformes et le mépris affiché vis à vis des représentants du personnel par nos responsables contribuent à grossir la colère de nos collègues.

L'expression « en mai, fais ce qu'il te plaît » pourrait à très court terme prendre du sens au sein de nos services !

Raison pour laquelle, en dépit des effets néfastes de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique, les élus FO, CGT et CFDT Finances Publiques 64 sont ce jour présents en CSAL afin de relayer la colère légitime de nos collègues.

Nous répondrons toujours présents face aux attaques de nos statuts, de nos missions, de nos emplois et pour que vive le service public de proximité avec les moyens humains nécessaire à son bon fonctionnement.

Nous appelons donc nos collègues à rester mobilisés, car la « fatalité triomphe dès que l'on croit en elle ».

Suite à la lecture de la liminaire, les élus CGT Finances Publiques 64 ont exprimé leur colère face à la rupture de l'engagement officiel qui avait annoncé 2025 comme une année sans suppressions d'emplois à la DGFIP.

Ce manquement à la parole donnée ne laisse présager rien de positif pour le dialogue social et l'avenir de nos missions.

De plus, nous avons rappelé que, depuis quinze ans, la DGFIP a contribué à la réduction des effectifs de la fonction publique, avec près de 20 000 postes supprimés depuis 2015, soulignant que cette trahison des engagements constitue également une offense envers tous les agents qui participent quotidiennement à cet effort collectif.

APPROBATION DU PV DU 20 DÉCEMBRE 2024

Le PV A été approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PLAN EMPLOI 2025

Lors de ce CSAL, la direction a présenté, pour information le plan emploi 2025 et ses conséquences sur les services.

Au niveau national, malgré des transferts de missions et donc de charges de travail supplémentaires, le projet de loi de finances pour 2025 prévoit 550 suppressions d'emplois à la DGFIP !!

Le Directeur a souligné le contexte actuel pour essayer de justifier ces suppressions d'emplois...les élus CGT Finances Publiques 64 lui ont rappelé que les 20 000 suppressions d'emplois à la DGFIP n'ont ni amélioré la situation budgétaire de notre pays ni la situation de ses agents !

Au niveau local, c'est un tableau en trompe-l'œil qui nous a été présenté par la DDFIP 64 avec une évolution positive de 5 emplois.

En effet, les 7 emplois supplémentaires de contrôleurs implantés au Centre De Contact des Professionnels à compter du 1^{er} septembre 2025 ne sont pas des créations « nettes » d'emplois mais des transferts provenant d'autres directions afin de supporter la montée en charge (assignation de deux nouveaux départements : le 64 et 23) du service.

Et si le département voit la création de 2 postes de cadres A (1 emploi mis à la disposition du service du domaine et 1 emploi au SIE Pays Basque suite au transfert du recouvrement de la TICPE) ce sont 3 emplois de C qui sont supprimés dans les SPFE du département (2 à Pau et 1 à Bayonne) et 1 poste de B géomètre.

Les agents des SPFE du 64 paient donc une fois de plus leur implication dans la réduction des délais de traitement de leurs dossiers !

La suppression du poste de géomètre est fléchée par la DG sans explications particulières.

Le collègue concerné par la perte de son poste a l'assurance du directeur de rester sur sa mission...ce sera quand même à confirmer avec son successeur !

Le Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) de Pau voit ses effectifs régularisés avec le transfert de 2 postes d'adjoints, de 6 postes de cadres B et d'un poste de cadre C, tous transférés du SIE Pays Basque et du SIE Béarn-Soule.

La Direction entend également renforcer différents services au vu de leur situation par des suppressions d'emplois sur l'Équipe Départementale de Renfort (suppression de 5 B).

Concrètement, 2 postes d'EDR sont transférés sur les deux trésoreries hospitalières de Pau et Bayonne, qui récupèrent des charges supplémentaires depuis maintenant quelques années avec le transfert des EHPAD à budgets autonomes du département.

Un poste de B est également transféré au SIP de Bayonne, au SGC de Lescar et au SGC de Bayonne.

Ce dernier service semble d'ailleurs faire l'objet de toutes les attentions de la direction. Elle a en effet réussi le tour de magie d'ouvrir un poste de contractuel C sans vacance d'emploi correspondante !

Nous ne manquerons pas de revenir vers elle afin qu'elle nous donne les explications qu'elle n'a pu avancer en instance !

Nous avons également une nouvelle fois souligné l'importance de l'EDR dans le soutien apporté aux services et l'expertise transmise aux agents et rappelé que le transfert d'une chaise n'entraînait pas toujours l'arrivée d'un agent.

Un emploi à l'EDR est attractif pour les agents et garantit un minimum d'aide et de soutien aux postes.

Même si l'EDR n'est pas supprimée, la Direction limite sa capacité à soutenir les postes en difficulté, alors que nombre de services vont faire face à un turn-over, à la nécessité de former des nouveaux collègues et des vacances d'emploi à combler...

Au final, la CGT Finances Publique 64 condamne cette politique de suppressions d'emplois aveugles et exige un recrutement à la hauteur des enjeux et des besoins pour un service public de qualité.

Concernant la situation des emplois A+, le poste d'IDIV-HC du SGC Bayonne est transformé en poste IDIV-CN.

Un poste d'IDIV-HC est créé en direction et un poste d'IP est transformé également en poste IDIV-HC.

Le PRS de Pau perd un emploi d'IDIV classe normale.

Les fiches de postes AFIPA SPL, IP BDV, IP Audit et IP Division Etat - Action Eco, ont été fructueuses et les candidats retenus sont tous issus de la DGFIP.

Les fiches de postes IDIV CN pour le SIE de Pays Basque et le SIP de Bayonne devraient être diffusées à la mi juin.

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant le plan emploi 2025 à la DDFiP 64 sur notre site local : <https://64.cgtfinaancespubliques.fr/>

TRANSFERT DE LA GESTION DES EHPAD AUX TRÉSORERIES HOSPITALIÈRES DE PAU ET BAYONNE

Pour rappel, la gestion comptable des EHPAD de Garlin et Monein avait déjà été transférée le 1er septembre 2023 à la trésorerie de Pau Hôpitaux.

Le transfert de gestion des EHPAD avec budget autonome se termine avec le transfert de 4 EHPAD vers la trésorerie Pau Hôpitaux et Bayonne Hôpitaux.

Lors des transferts précédents, les élus CGT Finances Publiques 64 avaient dénoncé l'absence de créations d'emplois dans les trésoreries hospitalières.

Compte tenu de la charge de travail cumulée depuis 2023, la direction a transféré un emploi dans les 2 structures concernées.

Les élus CGT Finances Publiques 64 ont souhaité à cette occasion interroger la direction sur la situation des Établissements ou Services Médico-Social (ESMS) non autonomes et la gestion des hébergés.

Le directeur a indiqué qu'un audit mené au niveau de l'inter-région a été commandé et qu'il était en attente du rapport final.

Il a reconnu que la gestion des ESMS est très différente d'un département à l'autre (maintien dans les SGC, transfert vers des trésoreries spécialisées...) et qu'aucune solution miracle ne semble émerger.

La gestion des hébergés a également toujours été une tâche complexe et sensible. L'instauration du NRP, dans un contexte marqué par des suppressions d'emplois et l'absence d'un plan de formation adéquat, a considérablement aggravé la situation.

Le directeur semble privilégier, à court terme, la création d'une équipe spécialisée au sein d'un Service d'Appui au Réseau (SAR), tout en évoquant la possibilité de transférer cette mission aux Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT).

Il justifie ce projet de perte de mission historique de la DGFIP en arguant que la mission « hébergés » relève de la gestion de fonds privés.

Il est paradoxal cependant de constater que dans le même temps la DGFIP accorde des dérogations permettant à des banques privées de gérer certaines agences comptables, lesquelles manipulent des fonds publics.

Une fois de plus, la seule vision de notre administration est le démantèlement de nos missions et l'abandon de notre technicité !

ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DU CDC DES PRO

Pour le CC Pro de Pau, l'élargissement de périmètre se traduit par la couverture de 2 nouveaux départements : les Pyrénées Atlantiques et la Creuse.

L'effectif des agents sera porté à 50 au 1^{er} septembre 2025.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 64 ont interrogé le directeur au sujet de l'installation des nouveaux agents dans le bâtiment de la rue Monpezat.

Le rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a établi qu'une implantation était envisageable sous certaines conditions, notamment des travaux d'isolation phonique.

La direction a sollicité des entreprises afin de recevoir les devis correspondants et transmettre les factures à la DG !

Les élus CGT Finances Publiques 64 suivront avec attention l'évolution du dossier d'autant plus que les agents devront subir prochainement la mise en place du Plateau Virtuel Unique.

Concrètement, les usagers, selon leur localisation, disposeront de numéros de téléphone distincts tout en ayant accès à l'ensemble des Centres de Contact Professionnels (CDC Pro).

Pour les agents cela implique une harmonisation de l'organisation de travail (horaires, répartition appels téléphoniques - e contacts) sur l'ensemble des CDC Pro.

Au final, les compétences géographiques spécifiques de chaque CDC Pro resteront uniquement applicables aux e-contacts.

Une fois encore, les réformes et restructurations s'enchaînent à marche forcée sans tenir compte des conditions de travail et des revendications des agents !

QUESTIONS DIVERSES

> La direction n'ayant jamais reçu de demande en ce sens, il n'y aura pas de vigile recruté pendant la campagne IR au Centre des Finances Publiques de Biarritz.

> 48 départs à la retraite sont à ce jour actés pour 2025 (5 A+, 8 A, 25 B et 10 C).

> 22 contractuels ont été recrutés à la DDFiP 64 en 2024 : 19 CDD 3 ans (5 B, 14 C), 2 recrutements de travailleurs en situation de handicap et 1 recrutement PACTE.

> Les élus CGT Finances Publiques 64 ont tenu à terminer ce CSA en évoquant la décision brutale et absurde de notre Directrice Générale concernant la suppression des ponts naturels.

Les problèmes à la DGFIP sont suffisamment importants pour ne pas en créer d'autres !

Nous avons toujours défendu ce dispositif qui apportait un peu d'oxygène dans des services sous tension.

Pour rappel, la CGT Finances Publiques a déposé des préavis de grève sur l'ensemble des ponts naturels 2025 afin de permettre à chacun qui se verrait empêché de profiter de ce dispositif aujourd'hui supprimé.

Les élus CGT Finances Publiques 64

Laurent VALDES – Eric MANRY- Axel ESCOT-SEP (expert)